



États Généraux de la
SANTÉ en **RÉGIONS**

3^{èmes} États Généraux de la Santé en Régions

12 septembre 2013, Abbaye de Fontenay

« La démocratie sanitaire »

Sous le Haut Patronage de Madame Marisol Touraine
Ministre des Affaires Sociales et de la Santé





États Généraux de la SANTÉ en RÉGIONS

2013 devra être l'année de la démocratie sanitaire. Celle-ci devra se construire en région, unité géographique et politique centrale de l'organisation et de l'efficacité du système de santé. Les États Généraux de la Santé en Régions (EGSR), rendez-vous de toutes les forces vives du monde de la santé seront, cette année, consacrés au thème de :

« La démocratie sanitaire »

Les EGSR sont LE lieu de rencontre, d'échange et de construction commun à l'ensemble des acteurs de la chaîne de santé. Cette réunion de ceux qui veulent entreprendre en Santé invite patients et associations, usagers du système de santé, professionnels de santé et leurs représentations syndicales et ordinaires, producteurs de soins, pouvoirs publics, payeurs et élus locaux, à apporter leurs contributions au débat régional et à l'optimisation du système.

Organisés autour de débats, de présentations de projets et de rencontres, ils se tiendront à l'Abbaye de Fontenay en Bourgogne et seront l'occasion d'échanges fertiles. Les posters, présentés par les acteurs eux-mêmes, montreront ces projets et réalisations concrètes qui apportent des solutions locales et efficaces à diverses problématiques de prises en charge. Forts d'une seconde édition, qui a rassemblé plus de 250 personnes autour de 113 posters en septembre 2012, nous espérons, cette année, exposer plus de 150 projets/posters multi-partenariaux.

Objectifs

Les 3^{èmes} États Généraux de la Santé en Régions ont pour objectifs :

- de devenir le colloque de référence de la politique de santé dans les territoires
- d'apporter des éléments d'informations et de solutions aux problèmes posés par la mise en place de la politique régionale, en privilégiant le caractère concret et innovant de ces réalisations
- d'aboutir à une définition commune sur le thème de « La démocratie sanitaire » ainsi qu'à des propositions concrètes d'optimisation de l'organisation de la démocratie sanitaire

Description de l'événement

Les 3^{èmes} États Généraux de la Santé en Régions se tiendront à l'Abbaye de Fontenay (classée au patrimoine mondial de l'UNESCO). Ils se dérouleront le 12 septembre, associant :

- un temps de débats : tables rondes sur le thème de « La démocratie sanitaire »
- un temps de construction : présentation de posters portant sur des réalisations concrètes régionales ou locales
- un temps de rencontre : le déjeuner sur l'herbe des acteurs de santé

Le Prix du Public sera attribué aux posters élus par les participants à la journée du 12 septembre. L'ensemble des posters ainsi que les comptes-rendus des tables rondes feront l'objet de publication sur le site internet des 3^{èmes} États Généraux de la Santé en Régions.

Publics rencontrés

L'intégralité des acteurs de santé et leurs représentations sont légitimes à participer aux 3^{èmes} États Généraux de la Santé en Régions. Les organisations non gouvernementales ayant des missions sur le plan sanitaire ou médicosocial sont également invitées à participer. Le colloque est ouvert aux journalistes.



Programme des 3^{èmes} États Généraux de la Santé en Régions

« La démocratie sanitaire »

Jeudi 12 septembre 2013

6h53 : Départ de la Gare de Lyon. Arrivée en gare de Montbard à 7h57

8h30 : Café accueil dans les jardins de l'Abbaye

9h00 : Allocution de bienvenue et discours officiels

- Christophe LANNELONGUE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne

9h30 - 10h15 : Le Dialogue des États Généraux de la Santé en Régions

Deux personnalités viennent partager leur constat et leur vision du thème de la démocratie sanitaire.

- Claire COMPAGNON, Chargée de mission sur la représentation des usagers dans les Établissements de Santé auprès de Madame la Ministre
- Thomas SANNIE, Président de l'Association Française des Hémophiles (AFH) et ancien Président de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) d'Ile de France

10h15 - 10h30 : Pause

10h30 - 12h00 : Table-ronde n°1 « Sachants et Institutions ont-ils dépossédé la Cité de l'expression de ses préoccupations en santé ? »

Les politiques, les professionnels de santé et les malades ne cessent de l'évoquer. Tous promettent de s'y engager et pourtant les actions concrètes semblent toujours absentes. La table-ronde doit permettre de déterminer quelles sont les raisons qui bloquent actuellement la co-construction du système de santé par l'ensemble de ses parties prenantes et d'esquisser une définition « pour action » consensuelle du thème « La démocratie sanitaire ».

Sous la modération d'Olivier Mariotte président de nile :

- Alain BERGEAU, Président de l'Union Nationale des Professions de Santé (UNPS)
- Jean DEBEAUPUIS, Directeur Général de l'Offre de Soins (DGOS), Ministère des Affaires Sociales et de la Santé (sous réserve)
- Dominique FABRE, Chef de file de la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) au Conseil de l'Union Nationale et de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (UNCAM-CNAMTS)
- Patrick FORTUIT, Vice-président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOF)
- Jean-Paul ORTIZ, Président du Syndicat National des Médecins de l'Hospitalisation Privée (SYMHOP), de l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Languedoc-Roussillon et membre du Bureau National de la Confédération des Syndicats Médicaux Français (CSMF)
- Un représentant du Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS)

12h15 - 16h30 : Déjeuner sur l'herbe et espace d'échange autour des posters, vote des participants pour le *Prix du Public*

16h30 - 18h00 : Table-ronde n°2 « Co-construire la Démocratie Sanitaire »

La démocratie sanitaire vise à associer l'ensemble des acteurs du système de santé à l'élaboration de la politique de santé. Dans un monde qui bouge autour et avec le malade, quels sont les sujets concrets qui doivent être abordés, quelles sont les pistes et propositions qu'il convient de prioriser ?

Sous la modération d'Olivier Mariotte président de nile :

- Valérie BOYER, Députée, Adjointe Santé à la Mairie de Marseille
- Bernadette DEVICTOR, Présidente de la Conférence Nationale de Santé (CNS)
- Alain DONNART, Président de l'Alliance Maladies Rares (AMR)
- Jean-Luc HAROUSSEAU, Président de la Haute Autorité de Santé (HAS)
- Valérie LEVY-JURIN, Présidente du Réseau Français des Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (RFVS)
- Jean-Louis TOURAINE, Député du Rhône, premier adjoint à la Mairie de Lyon

18h00 - 18h15 : Le regard du Grand Témoin Alain-Michel CERETTI, Conseiller Droits des Malades au Pôle Santé du Défenseur des Droits

18h15 - 18h30 : Prix du public et mot de conclusion de ces 3^{èmes} États Généraux de la Santé en Régions par Alain HOUPERT, Sénateur et Vice-Président du Conseil Général de la Côte d'Or

18h30 - 19h30 : Verre de l'amitié autour de spécialités bourguignonnes dans le parc de l'Abbaye

20h07 : départ du train 17766 en gare de Montbard (arrivée à Paris Bercy à 22h22)



États Généraux de la SANTÉ en RÉGIONS

Comité Stratégique des 3^{èmes} États Généraux de la Santé en Régions

Les documents produits par le Comité Stratégique l'engagent à titre collectif, mais n'engagent pas les membres individuellement

Membres du Comité Stratégique

- Corinne BEBIN, Maire adjointe de Versailles, déléguée aux affaires sociales
- Alain BERGEAU, Président de l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS)
- François BESNIER, Président de l'association Prader Willi France
- Michel BONJOUR, Vice-Président de l'association SOS Hépatites
- Gilles BONNEFOND, Président de l'Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO)
- Gilbert CARANHAC, Directeur d'Hox-Com
- Michel COMBIER, Président de l'Union Nationale des Omnipraticiens de France (UNOF - CSMF)
- Alain CORVEZ, Directeur Général adjoint de l'Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées (ARS Midi-Pyrénées)
- Vincent DANCOURT, Directeur d'ADECA 21-58
- Alain DONNART, Président de l'Alliance Maladies Rares
- Alain DELGUTTE, Président de la section A du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP)
- Hélène DELMOTTE, Rédactrice en chef de La Gazette Santé Social
- Jean-Jacques DUMAS, Responsable des Relations Régionales du Laboratoire Baxter
- Elisabeth FERY-LEMONNIER, Chargée de mission au Secrétariat Général des Ministères chargés des Affaires Sociales
- Alexandra FOURCADE, Responsable de la mission Droits des usagers à la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)
- Philippe GAERTNER, Président de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF)
- Jean-Luc HAROUSSEAU, Président de la Haute Autorité de Santé (HAS)
- Alain HOUPERT, Sénateur-maire de Côte d'Or, Vice-Président du Conseil Général de Côte-d'Or
- Jean-Michel KLEIN, Président du Syndicat National des ORL (SNORL)
- Christophe LANNELONGUE, Directeur Général de l'ARS Bourgogne
- Claude LEICHER, Président de MG France
- Dominique LIBAULT, Vice-Président du Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale

- Marie-Dominique LUSSIER, Manager « secteur médicosocial » à l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des Etablissements de Santé et Médicosociaux (ANAP)
- Anne MOUNOLOU, Directrice Générale de la Fédération Nationale de la Mutualité Interprofessionnelle (FNMI)
- Martial OLIVIER-KOEHRET, Président de Soins Coordonnés
- Jean-Paul ORTIZ, Président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon (URPS-ML)
- Alain PEREZ, Journaliste indépendant
- Pierre-Charles PONS, Directeur Général du CHU de Dijon, Vice-Président de la Conférence des Directeurs Généraux de CHRU
- Gérard RAYMOND, Président de l'association Française des Diabétiques (AFD)
- Catherine RAYNAUD, Directeur des Affaires Institutionnelles du Laboratoire Pfizer
- Jean-François REY, Président de l'Union des Médecins Spécialistes (UMESPE)
- Jean-Philippe RIVIERE, Chargé du Développement de la e-santé chez Vidal.fr
- Bernard ROUAULT, Administrateur du Groupement de Coopération Sanitaire « Amplitude »
- Valérie SALOMON, Conseillère médicale du directeur général de l'offre de soins, Ministère des affaires sociales et de la santé
- Françoise TENENBAUM, Vice-Présidente du Conseil Régional de Bourgogne
- Philippe TISSERAND, Président de la Fédération Nationale des Infirmiers (FNI)
- Jean-François TRIPODI, Directeur Général de Carte Blanche Partenaires
- Viviane VIOLLET, Vice-Présidente Alliance Maladies Rares

| |
|--|
| Posters pour les 3 ^{èmes} États Généraux de la Santé en Régions |
|--|

Destinés à présenter de façon didactique les projets existants en régions, ils comporteront les éléments suivants :

- nom du projet, son logo
- nom du promoteur et sa qualité, noms des co-promoteurs et des partenaires
- contexte et objectif recherché par le projet
- description du projet, matériel et méthode, période d'application du projet (début, fin éventuelle), population-cible, professionnels et structures impliqués...
- critères d'évaluation et organisme en charge de celle-ci, accréditations, organismes accréditeurs, labels, etc.
- financement(s) et leurs provenances, moyens de communications utilisés et outils mis en place et/ou créés
- estimation du coût du projet
- résultats obtenus et évaluation du différentiel vis-à-vis des objectifs recherchés
- discussion et critique, description des difficultés rencontrées, solutions apportées, recommandations, commentaires, vision prospective, points d'amélioration ou d'extension du projet voire de diffusion.

L'ensemble des posters ainsi que les comptes-rendus des tables rondes feront l'objet de publication sur le site internet des 3^{èmes} États Généraux de la Santé en Régions. L'indépendance éditoriale des éléments

fournis et communiqués est garantie par la charte d'engagement de Nile présente sur le site de la manifestation, et jointe au présent document.

100 Visages, 100 Propositions pour la Démocratie Sanitaire

La Démocratie Sanitaire est l'affaire de tous ! Pourtant tous n'y ont pas accès.

Afin de vous donner la parole, nous lançons 2 projets :

- 100 Visages de la Démocratie Sanitaire :

Vous avez quelque chose à exprimer sur ce que représente, pour vous, la Démocratie Sanitaire. Utilisez votre webcam, votre smartphone, votre caméra vidéo, enregistrez un film (d'une minute maximum) et envoyez-le nous accompagné de votre nom, prénom et en précisant en quelle qualité vous souhaitez prendre la parole (institution, entreprise, association, citoyen, etc.). Lors d'un de vos passages à Paris et jusqu'au 6 septembre, nous pouvons convenir d'un rendez-vous pour filmer votre contribution aux 100 Visages.

- 100 Propositions pour la Démocratie Sanitaire :

Vous pouvez proposer une note d'une page maximum, contenant une (voire 2) proposition(s) concrète(s) pour améliorer le fonctionnement de la Démocratie Sanitaire, en joignant une photo et une courte biographie de vous.

Vous pouvez bien évidemment participer aux deux projets. Vos participations seront diffusées sur Facebook et sur ce site chaque semaine avant les États Généraux de la Santé en Régions, puis dans leur intégralité le 12 septembre. Nous vous remercions vivement de faire partie des premiers représentants de cette dynamique autour de la démocratie sanitaire, et d'apporter en tant que citoyen votre pierre à l'édifice.

Nous attendons avec impatience vos contributions avant le vendredi 6 septembre 2013, à renvoyer à l'adresse suivante : pierre-edouard.lagente@etatsgenerauxsanteregions.fr

Organisation

Nile promeut, pilote et organise les 3^{èmes} États Généraux de la Santé en Régions. Il est assisté dans ses missions d'un Comité Stratégique composé de personnalités qualifiées du monde de la santé, dont la liste est publique et disponible sur le site institutionnel des EGSR. La charte d'engagement de Nile précise les modalités des relations avec le Comité Stratégique. Elle est disponible sur le site de la manifestation (www.etatsgenerauxsanteregions.fr).

L'équipe de Nile en charge des États Généraux de la Santé en Régions se compose de :

- Laurence Perrier, laurence.perrier@nile-consulting.eu, 06 13 07 70 47
- Emeline Mariotte, emeline.mariotte@nile-consulting.eu, 06 59 18 28 97 ou 01 40 46 78 00
- Arnaud Emeriau, arnaud.emeriau@nile-consulting.eu, 06 27 25 25 79
- Olivier Mariotte, olivier.mariotte@nile-consulting.eu, 06 07 94 61 73



États Généraux de la SANTÉ en RÉGIONS

Charte d'engagement de nile

Afin de souscrire aux règles déontologiques et pour garantir la meilleure transparence, nile souhaite détailler les principes généraux sur lesquels reposent l'organisation, les soutiens institutionnels et financiers de la manifestation et sa communication. Le présent document est public et figure sur le site internet institutionnel des EGSR (<http://www.etatsgenerauxsanteregions.fr>). Les États Généraux de la Santé en Régions doivent permettre de promouvoir des projets concrets locaux et multi-partenariaux réussis dans le champ de la santé, du social et du médico-social. Exposés sous forme de posters, ils portent sur les champs de la prévention, du dépistage, de l'information, de la formation du patient ou du professionnel de santé et de l'amélioration de la prise en charge, en lien direct avec le thème « Démocratie Sanitaire ».

nile promeut, pilote et organise les 3^{èmes} États Généraux de la Santé en Régions. Il est assisté dans ses missions d'un Comité Stratégique composé de personnalités qualifiées du monde de la santé, dont la liste est publique et disponible sur le site institutionnel des EGSR.

nile s'engage :

- à mettre en œuvre les décisions prises par le Comité Stratégique. Celui-ci fixe les grandes orientations et la stratégie de la manifestation, définit les thématiques des différentes tables-rondes et valide le choix des intervenants. Les membres du Comité Stratégique et les intervenants ne perçoivent aucune rémunération pour remplir leurs missions. Les documents produits par le Comité Stratégique l'engagent à titre collectif, mais n'engagent pas les membres individuellement
- à respecter la libre expression et l'indépendance éditoriale des promoteurs de projets présentés sous forme de posters, des communications et des interventions des intervenants et à n'intervenir en aucune manière sur les appréciations qui pourraient être faites des EGSR par les éditorialistes et journalistes
- à rendre transparentes et publiques les conditions régissant l'offre de partenariat qu'il signe avec un organisme partenaire. Ce partenariat fait l'objet d'un accord écrit amendable et résiliable précisant les objectifs poursuivis, les obligations réciproques des deux parties et les modalités détaillées de l'offre de partenariat. Ce partenariat ne pourra, en aucune façon, constituer un outil de promotion ou de valorisation d'un quelconque produit de santé ou dispositif médical